

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

NOVEMBRE 2016

Le patchwork
s'expose

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
 04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
 04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
 (médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
 04 73 44 10 00
Police nationale (urgences) 17
Commissariat central
 106 avenue de la République
 04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
 04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
 0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
 0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
 du lundi au vendredi :
 9 h-12 h / 14 h-18 h,
 le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
 Rue de l'Hôtel de Ville
 63110 Beaumont
 www.beaumont63.fr
 contact@beaumont63.fr
 04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
 04 73 26 66 68
Police municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
 04 73 15 15 93
les 6 Collines (CCAS)
 04 73 92 12 47
Direction de l'animation de la cité
 04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
 04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
 04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
 04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
 04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
 06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
 06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Déchetterie - 04 63 66 95 39
 Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
 ouverte du lundi au vendredi de 9h
 à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
 et dimanche de 9h à 19h. Fermée
 les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
 collecte sélective, biodéchets, enlè-
 vements des encombrants Service
 environnement Clermont
 Communauté 04 73 74 31 00
ÉDUCATION
Groupe scolaire Jean Zay
 • Maternelle 04 73 93 15 00
 • Élémentaire 04 73 93 13 19
 • Restaurant scolaire
 04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
 • Maternelle 04 73 27 11 29
 • Élémentaire 04 73 26 60 64
 • Restaurant scolaire
 04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociales
 (uniquement sur RV)
 Centre de circonscription
 « La Chaîne des Puys - Beaumont »
 30, chemin du Mas
 04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
 04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
 04 73 77 09 89
Conciliateur
 permanences de Madame Danièle
 Lacquit en mairie les 1er et 3ème
 mardis du mois de 9h à 11h30
 sur rendez-vous : 07 71 79 90 66
 danièle.lacquit@conciliateurdejustice.fr.
Mission locale
 permanences assurées par Isabelle
 Faure à la Maison des Beaumontois,
 jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
 Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
 64/66, avenue de l'Union-Soviétique
 63000 Clermont-Ferrand
 Permanences assurées par Mme
 Marilynne Baud, les mardis après-
 midi et mercredis matin à la Maison
 des Beaumontois, uniquement sur
 rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
 Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
 de 8h à 12h
 Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Edito	p. 3
Travaux.....	p. 4
Cimetière	p. 6
Vie de la commune	p. 8
Conciliatrice	p. 9
Social	p. 10
Plan de gestion de la Châtaigneraie	p. 12
Foire au miel	p. 13
Vie culturelle	p. 14
Voix des groupes.....	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 5 août, Mila Devictor
 Le 7 août, Esteban Delay
 Le 8 août, Gustave Robin
 Le 8 août, Evie Coffe
 Le 11 août, Albane François
 Le 17 août, Clara Michaud
 Le 21 août, Gabriel Raspal
 Le 26 août, Julia Borie
 Le 2 septembre, Paulin Petelet
 Le 15 septembre, Mattéo Mancier
 Le 18 septembre, Jessi Njantou Dieutchou
 Le 24 septembre, Djyna Dettinger
 Le 26 septembre, Mattéo Muller
 Le 3 octobre, Héloïse Perrin
 Le 15 octobre, Eléane Sorlier
 Le 18 octobre, Madison D'Antoni

MARIAGES

Le 27 août, Bruno Scherma et Laurine Boissat
 Le 9 septembre, Stéphane Decome et Christina Tuscher
 Le 10 septembre, Michael Moulin et Corinne Pointu

DÉCÈS

Le 12 juillet, Geneviève Delon, veuve de Robert Castelletta
 Le 1er août, Renée Paran, veuve de Lucien Chastang

Le 11 août, Maria Machado, épouse de Antoine Ferreira
 Le 13 août, Gilbert Carletta, veuf de Georgette Leflon
 Le 14 août, Colette Verdier, épouse de Bruno Favero
 Le 25 août, Paul Fabre, veuf de Claire Babut
 2 septembre, Georgette Goutte-Solard, épouse de Maurice Conche
 Le 4 septembre, Manuel Goncalves Da Silva, époux de Agueda Do Carmo Lopes
 Le 13 septembre, Jacques Belin, époux de Monique Boulard
 Le 13 septembre, Luisette Voute, épouse de Marcel Cohade
 Le 14 septembre, Gisèle Lebon, veuve de Jean Guillaume
 Le 16 septembre, Jean-Claude Leblond
 Le 24 septembre, Nicole Battut, veuve de Gilbert Boulet
 Le 30 septembre, Marie Langlais, veuve de Vincent Gil Alvaro
 Le 3 octobre, Hélène Perrier
 Le 6 octobre, Rita Vian, veuve de Luigi Rodari
 Le 12 octobre, Jeanne Rebaud, épouse de André Vert
 Le 21 octobre, Jacques Villégier, époux de Paulette faure

édito

FIERS DE CONCRETISER NOS ENGAGEMENTS



Dans le précédent bulletin municipal, celui de la rentrée, j'avais eu l'occasion d'évoquer les nombreux travaux d'été effectués, montrant par là même, combien **notre ville est en mouvement, combien elle bouge concrètement et combien cela se voit**. Aujourd'hui, j'ai envie d'écrire que **tout se confirme et se vérifie**. Pas d'autosatisfaction, ni de flagornerie, juste un peu de fierté pour **la concrétisation des engagements**.

Les vacances de Toussaint ont aussi été bien utiles pour d'autres travaux dans les écoles, avec une nouvelle salle de musique et la réfection d'une cour de récréation de l'école élémentaire Jean Zay, un équipement « lave-batterie » à la cantine du Massage pour moderniser et faciliter le lavage des gros ustensiles de cuisine. Egalement, depuis la rentrée, deux importants dossiers avancent, celui de la réhabilitation de la salle des fêtes, avec le choix de l'équipe lauréate pour conduire cette opération et celui de la rénovation, la modernisation et la mise aux normes du cimetière, dossier plusieurs fois évoqué par le passé et jamais mis en œuvre. Vous en trouverez les détails présentés dans ce bulletin.

Je pourrais allonger l'énumération des dossiers petits ou gros résolus ou en passe de l'être, grâce à l'action et l'investissement permanent de l'équipe municipale, c'est le cas par exemple du revêtement de sol de la salle

des sports de l'Artière, qui après un invraisemblable ratage lors de sa réalisation, va être totalement remplacé, au mieux des intérêts de la ville et des utilisateurs.

Je pourrais aussi regretter encore et toujours, le désengagement de l'Etat, qui dure et s'amplifie, je pourrais aussi dénoncer la défaillance constatée du Conseil Départemental à propos de ses compétences régaliennes en matière de social et de solidarité, mais pendant ce temps, l'organisation des territoires et les structures administratives évoluent, comme toutes les organisations intercommunales. Ainsi, les choses prennent forme et c'est surtout grâce à l'intense travail fourni par les cadres territoriaux des communes et des élus des territoires. Ce dossier, à lui seul, mérite de longues explications techniques qui seront données par ailleurs et je me contente donc de confirmer qu'après les délibérations de tous les conseils municipaux, celles du conseil communautaire de Clermont Communauté et l'arrêté final du Préfet, au 1^{er} janvier 2017, **Clermont Communauté deviendra, avec de nouvelles compétences, une communauté urbaine dans laquelle Beaumont aura toute sa place, et dénommée dès lors, Clermont Auvergne Métropole**.

Bien à vous.

Alain DUMEIL

AMÉNAGEMENTS

PETITS TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Les vacances d'octobre ont été propices de nouveau à des travaux dans les groupes scolaires. Ainsi, la salle de musique du groupe élémentaire Jean Zay a connu quelques aménagements. En effet, un faux plafond phonique et un doublage phonique entre la salle de musique, le couloir et la classe voisine ont été installés. Par ailleurs, les stores ont été modifiées et l'éclairage

changé. Le montant des travaux s'élève à 13 000 euros. Dans la cour du groupe élémentaire Jean Zay, l'entourage des arbres a été goudronné pour des raisons de sécurité. Enfin, à la maternelle du Massage, un visiophone a été installé afin de faciliter et de sécuriser les arrivées des parents et enfants à la garderie du matin.

ACCÈS PARC DE BOISBEAUMONT

L'accès principal au parc de Boisbeaumont situé avenue du Parc n'était pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Après relevé topographique, une nouvelle configuration va être réalisée afin de créer une accessibilité en pente douce. Par ailleurs, un autre accès sera éga-

lement créé rue du Montant afin de permettre l'accessibilité aux véhicules d'intervention ayant éventuellement besoin de pénétrer dans le parc. Ces travaux

ont débuté début novembre et se poursuivront avec le réaménagement complet de la circulation piétonne à l'intérieur même du parc.

RÉNOVATION

RÉHABILITATION DU CHEMIN VERT

Le Chemin Vert très prisé par les promeneurs et joggeurs s'était dégradé au fil du temps, avec les ravinements. En effet, le sentier présentait de nombreuses flaques d'eau en cas de pluie. Il a donc été décidé de rénover une partie du Chemin Vert, notamment autour du bassin d'orage du Pourliat et en direction de Ceyrat. Les travaux entrepris consistent à procéder au regarnissage des surfaces traitées et au renforcement du stabilisé.



CHANTIER

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes a été construite dans les années 70. Cet équipement, quotidiennement fréquenté par les enfants des écoles, les nombreuses associations et également pour les manifestations municipales était devenu de moins en moins adapté aux besoins des utilisateurs. Par ailleurs, elle ne répondait pas aux nouvelles normes d'accessibilité et elle était de plus très énergivore. La municipalité qui s'était engagée à procéder à la restructuration du bâtiment lors de la campagne électorale de 2014, a donc décidé la réalisation de ce projet rapidement.

Comme annoncé dans un précédent bulletin municipal, les travaux de désamiantage se sont tenus cet été afin de permettre une remise en service de la salle des fêtes dès la rentrée de septembre.

La phase suivante a été le choix d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

afin d'établir un cahier des charges en partenariat avec tous les principaux utilisateurs du bâtiment. Ensuite, un concours d'architecte a été lancé. Après examen par l'AMO et la commission technique afin de s'assurer qu'ils correspondaient au cahier des charges, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour retenir 3 candidats sur les 22 ayant répondu, pour présenter un projet. Le jury, composé de la commission d'appel d'offres et de 3 architectes s'est réuni le 4 octobre afin d'émettre un avis motivé sur les 3 offres, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation. Après délibération et vote, une large majorité s'est prononcée pour le projet présenté par l'équipe CHM Architectes. Par délibération n°2016-05-11, le conseil municipal a mandaté Monsieur le Maire pour l'autoriser à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le projet retenu a pour ambition de créer un bâtiment ouvert sur les espaces extérieurs qui l'entourent, afin de modifier son image, tisser des relations d'usages fortes avec son environnement et créer de nouveaux lieux de vie pour tous les Beaumontois. Ainsi, l'entrée de la nouvelle salle sera agrandie pour mieux accueillir les utilisateurs et largement vitrée pour une plus grande visibilité. Le nouveau foyer s'ouvrira sur une grande terrasse extérieure et la scène pourra s'étendre en direction du parc Bopfingen pour finir par un théâtre de verdure s'ouvrant sur l'espace public. Concernant la mise en accessibilité, les différences de niveaux seront supprimées afin d'obtenir un bâtiment de plain-pied. En termes de performance énergétique, la nouvelle salle sera exemplaire et sa consommation sera diminuée grâce notamment à une isolation extérieure efficace. La ver-

rière pyramidale actuelle sera remplacée par un modèle mono-pente facilement occultable par un volet roulant extérieur et un système d'ouverture permettra de ventiler naturellement la salle. Enfin, l'acoustique de la salle sera largement améliorée, ainsi que la sonorisation. Toutes les études techniques sont en cours. Le début des travaux est prévu mis juin 2017. La première phase concernera la construction des nouveaux espaces autour de la salle principale, afin de ne pas perturber son utilisation. Elle sera rénovée en fin de chantier, durant l'été 2018, afin que les utilisateurs puissent en disposer début septembre 2018, date prévue de la fin des travaux.

Montant estimatif du projet : 2 030 000 euros TTC

Les 3 projets architecturaux «finalistes» sont exposés dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville.



MODERNISATION, RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CIMETIÈRE

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Comme de nombreuses communes, Beaumont va être confrontée à court terme à un manque d'emplacements disponibles dans son cimetière. Devant ce constat, la municipalité a décidé d'engager la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon.

En effet, la saturation inévitable dans un avenir proche, l'obligation de tenir des emplacements à la disposition des habitants et le respect des règles élémentaires de décence, justifient la mise en place de cette procédure de reprise afin d'éviter notamment la nécessité de réaliser une extension ou la création d'un nouveau cimetière, opération extrêmement coûteuse sur le plan financier.

La procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon consiste dans un premier temps en un constat d'abandon qui sera effectué courant décembre 2016. Pour que cet état d'abandon soit déclaré, la concession doit avoir été délivrée depuis plus de 30 ans, la dernière inhumation doit avoir été réalisée depuis plus de 10 ans et un défaut d'entretien doit caractériser l'aspect extérieur de la concession. Des affichettes seront mises en place sur les sépultures concernées et les propriétaires de concessions (cessionnaires) seront convoqués à assister et à échanger lors de la rédaction du procès-verbal. Différentes périodes d'affichages réglementaires devront être res-

pectées. Puis, pendant une durée de 3 ans (du 15 avril 2017 au 15 juillet 2020), la procédure va se dérouler, période pendant laquelle les concessionnaires ou ayants droits pourront faire parvenir leurs observations en s'adressant au service Citoyenneté de la mairie afin d'interrompre la procédure sur leur concession. Après ce délai, les concessionnaires des sépultures concernées seront de nouveau convoqués avant que la procédure soit close

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON

■ La procédure consiste :

- ❖ Constat d'abandon (décembre 2016) Mise en place d'affichettes sur les sépultures concernées, convocation des concessionnaires les 8, 9 et 12 décembre 2016 - Etablissement des procès-verbaux
- ❖ Affichages réglementaires du 16 décembre 2016 au 15 avril 2017
- ❖ Déroulement de la procédure pendant 3 ans du 15 avril 2017 au 15 juillet 2020
- ❖ Convocation des concessionnaires les 15 et 16 avril 2020
- ❖ Etablissement des procès-verbaux les 15, 16 & 17 mai 2020
- ❖ Affichages réglementaires avant le 24 mai 2020 au 24 juin 2020
- ❖ Délibération du Conseil Municipal autorisant Monsieur le Maire à clôturer la procédure - fin juin, début juillet 2020.
- ❖ Arrêté du maire qui clôt la procédure septembre 2020.

Pendant toute cette période, les concessionnaires ou ayants droits peuvent s'adresser à la collectivité au service Citoyenneté mentionné ci-dessous, afin de stopper la procédure sur leur concession.

en septembre 2020 et que la reprise des concessions puisse débuter.

Cette démarche concerne plusieurs centaines de concessions et représente un travail délicat et compliqué, dont l'organisation et le suivi sont assurés par le service citoyenneté sous la direction de Mme Claudine Monnet. Les policiers municipaux seront également amenés à intervenir en tant qu'agents assermentés lors de l'élaboration du procès-verbal détaillant l'état descriptif

des concessions. La commission Patrimoine composée d'élus est associée à la procédure avec l'assistance de M. René Delaspre, juriste spécialisé en législation funéraire et gestion des cimetières. Des informations par voie de presse et par affichage au cimetière et en mairie et sur le site internet de la ville seront régulièrement communiquées aux administrés.

MODERNISATION, RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CIMETIÈRE

INVESTISSEMENT ET MODERNISATION POUR UN PROJET À LONG TERME

Parallèlement à cette démarche, la ville a fait l'acquisition d'une concession afin de créer un ossuaire destiné à recevoir les restes des corps inhumés retirés des fosses en terrain commun après expiration du délai de cinq ans ainsi que les restes des corps inhumés dans les concessions dont la durée

est expirée et qui n'ont pas été renouvelées ou qui ont été reprises après constat d'abandon.

Par ailleurs, de nouveaux columbariums, ainsi que des cavurnes vont être créés au début de l'année 2017.

Dans un souci d'accessibilité et de sécurité, plusieurs aménagements sont également prévus. Ainsi, courant

2017, le cimetière bénéficiera d'un système de gestion automatique des ouvertures et fermetures des portes et portails. Certaines allées vont être stabilisées par la pose d'un nouveau revêtement qui facilitera l'accès et le déplacement de tous et une partie du cimetière sera réorganisée.

Enfin, la commune a décidé

de se doter d'un logiciel afin d'informatiser toutes les données du cimetière. Après un travail de scannage et de saisie, le programme sera opérationnel courant 2017 et permettra de répondre rapidement à toutes les demandes des administrés.



ÉLECTIONS

DES LOGICIELS ÉLECTIONS PLUS PERFORMANTS

Dans un souci de modernisation et d'efficacité, la commune s'est dotée dernièrement de deux logiciels élections performants. Ainsi, le logiciel de gestion des listes électorales « suffrage » qui est un outil conçu pour gérer et organiser les élections au niveau des collectivités locales est d'ores et déjà opérationnel. Il organise les actions réglementaires nécessaires selon un échéancier, il permet la mise à jour des listes électorales, prend en compte les listes de procurations et gère les membres des bureaux. Ce logiciel permet également



l'affectation au bureau de vote et le découpage géographique automatiquement, l'édition paramétrable des différents documents nécessaires à l'élection (courriers réglementaires, listes et cartes d'électeurs) et

la numérotation des électeurs. Il propose un système de codes barres sur les cartes électorales permettant de gérer les retours avec une douchette scan afin de faciliter les contrôles pour les procédures de radiations. Cet

outil performant permet également de procéder au tirage au sort aléatoire des jurés d'assise qui a lieu chaque année.

Cette acquisition a été complétée par l'achat du logiciel de gestion des résultats électoraux « scrutin » qui propose un ensemble de fonctionnalités liées à la gestion du scrutin, du dépouillement à l'analyse des résultats. Lors des élections, il permettra notamment d'afficher les résultats des votes sur divers supports, au fur et à mesure du dépouillement.

ÉLECTIONS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans mais il leur est conseillé de vérifier s'ils sont bien inscrits en se rendant à la mairie ou en téléphonant au 04 43 86 50 01.

Les administrés se trouvant dans une autre situation (déménagement, première inscription...) doivent prendre l'initiative de la demande. Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire

de fournir un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et la copie d'une pièce d'identité.

Il est conseillé de signaler un changement d'adresse au sein de la commune afin que le service puisse procéder à la mise à jour. Pour cela, il suffit de se rendre en mairie ou de téléphoner au 04 43 86 50 01.

A noter que 2017 est une année de refonte, ce qui signifie qu'une renumérotation générale va être réalisée sur les listes électorales. Tous les inscrits vont donc recevoir une nouvelle carte d'électeur.



PROXIMITÉ

UNE CONCILIATRICE DE JUSTICE AU SERVICE DES BEAUMONTOIS

Qu'est ce que la conciliation ?

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide et souvent efficace pour en venir à bout en obtenant un accord amiable. La conciliation est l'un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties (sauf possibilité d'accord à distance) et dans tous les cas leur accord.

Qui est le conciliateur ?

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Il est nommé par le premier président de la cour d'appel, sur proposition du juge d'instance. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Il prête serment devant la cour d'appel.

Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultation juridique.

Il peut éventuellement se rendre sur les lieux et entendre toute personne dont l'audition lui est utile.

Dans quels domaines peut-il intervenir ?

Le conciliateur de justice intervient dans de nombreuses affaires :

Conflit de voisinage, problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie), vente de véhicules, travaux, dommages ou malfaçons, litige entre commerçants, problème de baux ruraux...etc.

Il ne peut pas intervenir dans les conflits :

- du droit du travail
- avec une administration
- concernant les affaires d'état civil et familiales

Permanences à Beaumont

Depuis le 20 septembre dernier, Madame Danièle Lacquit tient des permanences en mairie les 1er et 3ème mardis du mois de 9h à 11h30 sur rendez-vous : 07 71 79 90 66 danielle.lacquit@conciliateurdejustice.fr. Madame Danièle Lacquit a été nommée par la Cour

d'Appel de Riom et intervient bénévolement dans deux communes de l'agglomération. Lorsqu'on l'interroge, Danièle Lacquit dit apprécier le contact. Elle a une bonne connaissance du droit et elle souhaite aider des personnes à trouver une solution à leurs

différents. Elle est souvent confrontée à des conflits de voisinage pour lesquels les parties ont du mal à communiquer et où il est pourtant possible de régler les litiges à l'amiable sans avoir recours à des procédures longues et coûteuses.



PRÉVENTION CONFÉRENCE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER



Face à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie neurologique apparentée, l'Equipe d'Aide et Répit, vous soutient, vous accompagne et vous aide. Son école, unique en France, est entièrement gratuite. Elle vous apporte tout un vécu, des pratiques utiles et un savoir-faire de spécialistes pour garder votre malade à domicile. Pour tout renseignement : Aide et Répit 11 Rue des Saules 63 400 CHAMALIERES TEL : 04 73 19 30 06 E-Mail: contact@aideetrepit.fr L'organisme Aide et Répit, présidé par Pierre Boudrand, a créé

une Ecole de Formation des Aidants (EFPAP) qui rassemble Aidants familiaux, Bénévoles et Professionnels de santé, volontaires pour se former à l'accompagnement à domicile. Ils y apprennent comment accompagner un patient chez lui en s'économisant, en assurant au malade les soins du quotidien, et en mobilisant les capacités qui lui restent pour les maintenir en état le plus longtemps possible. Pendant neuf mois, ils apprennent à anticiper, à penser différemment le quotidien, et surtout à accepter la maladie. Les cours ont lieu tous les quinze jours pendant trois

heures. Ils sont entièrement gratuits et ouverts à tous, y compris les personnes non adhérentes à Aide et Répit. Ils ont lieu à l'EH-PAD de Ceyrat, dont l'accueil de jour garde les patients pendant que l'aidant suit le cours. Le coût de l'accueil de jour du patient est pris en charge par Aide et Répit. Une nouvelle session a commencé en octobre 2016. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Aide et Répit, **Une conférence est proposée le lundi 28 novembre 2016 à 14 h 30 à la salle Anna Marly – Maison des Beaumontois. Entrée libre**

DES PARTENARIATS POUR FACILITER L'ACHAT DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGER AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Dernièrement, le CCAS de Beaumont a passé une convention avec les associations à caractère humanitaire et d'insertion professionnelle « Envie MO » et « Les Mains Ouvertes » afin de faciliter l'achat d'équipement de première nécessité aux personnes en difficultés. Ainsi, toute personne sollicitant les services sociaux

pour l'achat de meubles ou d'électroménager de première nécessité sera invitée à rencontrer ces associations pour le choix de son équipement. La demande sera présentée à la commission du CCAS accompagnée d'un rapport établi par le travailleur social référent afin qu'une aide soit éventuellement accordée au demandeur.

LA SEMAINE BLEUE



Des moments de convivialité et de partage pour les participants aux animations proposées dans le cadre de la semaine bleue mi-octobre, notamment lors du karaoké avec les enfants de l'accueil de loisirs et le concours de pétanque.

CCAS LE SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE DU CCAS

Pour qui ?

Destiné aux personnes retraitées et/ou, aux personnes handicapées, à toute personne ayant une prise en charge de sa mutuelle suite à un accident ou sortant d'hospitalisation ou en longue maladie, le service de maintien à domicile intervient auprès des Beaumontois du lundi au samedi et le dimanche (sous certaines conditions) de 7 h 00 à 21 h 00, pour leur apporter une aide à leur domicile et selon leurs besoins. Une équipe de 3 agents administratifs et des aides à domicile qualifiées et formées répondent aux attentes et besoins des bénéficiaires.

Pour faire quoi ?

Le service d'aide à domicile intervient chez les bénéficiaires afin d'accomplir des tâches quotidiennes diverses comme du ménage, de l'aide à la personne, des courses, de l'accompagnement social, du petit jardinage, de la petite assistance administrative. En cas d'absence, un remplacement du salarié est assuré systématiquement et le service s'engage en cas d'urgence à intervenir très rapidement.

Paroles de bénéficiaires

Le CCAS compte actuellement 220 bénéficiaires du service de maintien à domicile. Marguerite et Marie ont accepté de nous donner leurs impressions et nous les en remercions.

« C'est une assistante sociale qui m'a parlé du maintien à domicile proposé par le CCAS, car je ne connaissais pas ce service. J'y ai recours depuis 2009 car même si à 92 ans, je suis tout à fait en mesure de faire mon ménage quotidien et préparer mes repas seule, ça me soulage qu'une personne vienne chez moi 2 heures par semaine pour passer l'aspirateur et la serpillière. Les dames sont gentilles et j'ai pour règle d'or de les laisser gérer leur travail car elles savent parfaitement ce qu'elles ont à faire. Le règlement est effectué par virement bancaire ce qui n'est pas contraignant et me convient parfaitement. Par ailleurs, j'utilise parfois le transport à la demande également proposé par le CCAS et c'est extrêmement pratique et permet de se déplacer sans déranger mes proches. Je trouve que

tout est bien organisé et la directrice du CCAS se démène pour satisfaire chacun ».

Marie : « J'ai du faire appel au CCAS pour le service de maintien à domicile il y a 10 ans, suite à une hospitalisation et un séjour en maison de repos. Je n'ai plus de famille à part une cousine qui s'occupe très bien de moi mais je ne peux pas la solliciter constamment. J'ai donc 3 aides à domicile différentes qui viennent chez moi. Elles s'occupent de mon ménage, m'emmènent faire mes courses et m'accompagnent également en promenade. Elles sont toutes très gentilles, un lien s'est créé entre nous et leur visite quotidienne me permet de voir du monde.



Infos, contact

CCAS, Maison des Beaumontois
21, rue René Brut 63110 BEAUMONT
ou au **04 73 15 15 93**
du lundi au vendredi 8 h/12 h - 13 h/17 h
(fermé au public le vendredi après-midi
mais possibilité de joindre le service
au téléphone)
Vous pouvez également
nous contacter à
ccas@beaumont63.fr

Lorsqu'elles sentent que j'ai une baisse de moral, elles m'incitent à me ressaisir, notamment en me poussant à sortir pour la promenade. J'ai également recours au service de portage des repas car je ne peux plus cuisiner, c'est très pratique car je suis livrée tous les jours et le dimanche, je n'ai plus qu'à réchauffer les plats qui m'ont été livrés la veille. L'équipe administrative du CCAS est très à l'écoute et j'apprécie les bonnes relations que nous avons ».

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, le CCAS s'associe à la Banque Alimentaire d'Auvergne à l'occasion de la collecte nationale de denrées non périssables qui se déroulera les 25 et 26 novembre.

Sur **BEAUMONT**, des bénévoles seront mandatés pour recevoir vos dons uniquement le **SAMEDI 26 NOVEMBRE** de l'ouverture à la fermeture des magasins suivants **SIMPLY MARKET Mairie, CARRE-**

FOUR MARKET et LIDL en partenariat avec les commerçants. A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous remercions, par avance, de faire preuve de solidarité envers les plus démunis.

MERCI!



LES BANQUES ALIMENTAIRES

PLAN DE GESTION

BOIS DE LA CHÂTAIGNERAIE

La commune s'est engagée, suite à la labellisation du Bois de Châtaigneraie en Espace Naturel Sensible d'initiative locale, à élaborer un plan de gestion quinquennal afin de préserver et de faire connaître ce site. Plusieurs actions ont été menées courant 2015 et 2016.

TRAVAUX

Études des arbres dangereux et dépérissants

Une étude a permis de constater qu'une partie des châtaigniers est atteinte par le chancre d'écorce, une maladie également appelée brûlure du châtaignier. Les arbres atteints sont susceptibles de dépérir et de présenter, à terme, des risques pour la sécurité.

Suite au diagnostic réalisé, une opération de mise en sécurité a été menée. Il s'agit selon les cas, de procéder à l'élagage, voire à l'abattage des arbres les plus dangereux, le but étant toutefois de garder debout le maximum d'arbres car ils abritent une faune très riche et il paraît important de conserver les habitats.

ETUDES

Inventaires

Un des objectifs du plan de gestion est d'améliorer les connaissances du site. Pour cela des inventaires ont été lancés, notamment des insectes saproxyliques. Ce sont des espèces bio indicatrices, c'est-à-dire dont la présence renseigne sur les caractéristiques de l'environnement dans lequel ils vivent.

Un inventaire de l'avifaune a également été lancé. Réalisé par un service de l'ONF, il consiste à inventorier les oiseaux présents et nichant sur le site dans le but de

mieux les préserver.

Enfin, une étude des sols et dynamique des peuplements forestiers permettra de comprendre la place qu'occupe le châtaignier dans l'évolution naturelle de l'écosystème forestier de la carrière. A long terme, cette étude permettra d'adapter la gestion durable du site pour conserver et améliorer la biodiversité.

SURVEILLANCE ET SUIVI DU SITE

Suivi photographique

Un suivi photographique assuré par les services municipaux a été proposé afin d'observer l'évolution des milieux du bois de la Châtaigneraie. Il s'agit de couvrir les différents habitats, les points de vue paysagers et les principaux sentiers pédestres, toujours dans le but de mettre en place une gestion durable du site.

Veille patrimoniale et surveillance territoriale

Des visites sur le terrain assurées par les services de Police Municipale, espaces verts et propreté urbaine sont prévues afin d'assurer une surveillance de site. Il s'agit en effet de suivre l'évolution des espèces et des habitats mais également de communiquer avec le public dans le but d'assurer sa sécurité.

ACCES AU PUBLIC

Implantation d'un plan de circulation

Le bois de la Châtaigneraie connaît une fréquentation très intense et son accessibilité permet aux usagers de cheminer comme ils le souhaitent et parfois de piétiner les espèces qui s'y trouvent. Pour remédier à cela, un plan de circulation est en cours

d'implantation à partir des sentiers existants. Il sera balisé et permettra aux visiteurs de découvrir les richesses du site tout en respectant les milieux et espèces.

En 2017, une étude historique du bois va être lancée avec l'expertise de différents spécialistes afin de comprendre comment cet espace a vécu et évolué.



ÉVÈNEMENT

FÊTE DE L'ABEILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Du 17 au 19 novembre prochains, se tiendra à Beaumont, « La Fête de l'Abeille et de l'Environnement » organisée comme chaque année, par le Syndicat des Apiculteurs du Puy de Dôme en partenariat avec la commune.

La manifestation commencera par la projection du film « Miel en banlieue » suivi d'un débat, le jeudi 17 novembre à 20 h, à la salle Anna Marly, Maison des Beaumontois.

Le vendredi 18 novembre, une classe de CE2 du groupe élémentaire Jean Zay, se prêtera à la dégustation du Miel afin d'effectuer un classement. Cette

année, les élèves devront également juger des pains d'épices confectionnés par les enfants de l'accueil de loisirs.

Durant tout le week-end, à la salle des fêtes les visiteurs pourront venir acheter du miel d'Auvergne et participer aux animations destinées aux enfants. Le samedi 19 novembre à 9 h, se tiendra le concours des miels d'Auvergne avec une remise des prix à 11 h 30. A 14 h, une conférence débat sera animée par des membres du label européen Bee Friendly qui vise à identifier et promouvoir les produits et systèmes de production respectueux des pollinisateurs.



ANIMATION

DECOUVRIR LE MONDE DES ABEILLES



Dans le cadre du partenariat entre la ville et le Syndicat des Apiculteurs du Puy-de-Dôme, les animations se poursuivent, notamment en direction des scolaires. Ainsi, durant le mois d'octobre deux rendez-vous ont été programmés avec une classe de CE2 du groupe élémentaire Jean Zay. Nicolas Dole, référent au sein du Syndicat des Apiculteurs s'est tout d'abord rendu dans la classe pour une séance théorique durant laquelle il a présenté aux élèves le monde de l'abeille. Ensuite, une seconde

étape, pratique cette fois, s'est tenue dans la carrière de la Châtaigneraie, où se trouvent les ruchers de la ville. Les enfants ont pu, vêtus de tenues adéquates, approcher les ruches, enfumer les abeilles afin de les endormir avant de s'essayer concrètement au métier d'apiculteur, en effectuant les gestes expliqués par Nicolas Dole.

Ils vont pouvoir poursuivre leur découverte puisqu'ils seront le jury du concours de miel programmé le vendredi 18 dans le cadre de la Fête de l'Abeille et de l'Environnement.

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique sur le site internet de la ville de Beaumont : www.beaumont63.fr.

RAPPEL EXPOSITION

LES AS DE L'AVIATION

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 19 H ET LE SAMEDI DE 10 H À 12 H. entrée libre
En partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.
Jusqu'au samedi 19 novembre
Vernissage vendredi 11 novembre à 11 h 30 à la Maison des Beaumontois
Informations au 04 73 15 15 90



Maison des Beaumontois

Dans le cadre des commémorations de l'Armistice du 11 Novembre 1918, cette exposition propose 19 panneaux : la naissance de l'aviation, l'aviation au début de la guerre, les innovations techniques, les As, naissance et mythe...

SPECTACLE HUMOUR

MARIE-CHANTAL ÉCRASE LE MAMMOUTH

SAMEDI 3 DECEMBRE À 20H30
Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

Maison des Beaumontois Salle Anna Marly

« Mamie écrase les prouts » la contrepèterie nous faisait bien rire alors que nous faisons les courses au Mammouth.

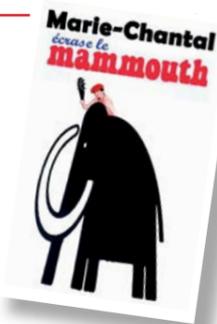
Les années 70 et leurs pattes d'eph nous ont laissé des empreintes de pachyderme dans le cœur.

Marie-Chantal le crie haut et fort : « Aux chiottes la nostalgie, il faut vivre avec son temps et avancer sur le dos du Mam-

mouth pour voir l'avenir de haut ».

Une succession de sketches et déhanchés psychédélics vous feront hérisser le poil et claquer les dents !

Bref, Marie-Chantal écrase le mammouth est un spectacle qui vous laissera sans défense ...



SPECTACLE DE NOËL

LE COSTUME DU PÈRE NOËL

CIE LÉZARTS VIVANTS

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 10 H

Salle des fêtes

Entrée Libre et réservée aux enfants de Beaumont

Attention, les places sont limitées, alors n'hésitez pas à réserver à l'avance au 04 73 15 15 90 - Ce spectacle étant prioritairement proposé aux enfants, il serait préférable qu'un seul adulte accompagne plusieurs enfants.

La municipalité est heureuse d'offrir ce spectacle de fin d'année aux enfants de Beaumont âgés de 3 à 12 ans. Le costume du père Noël est un spectacle de théâtre audiovisuel pour petits et grands. Rythmé de tours de magie, de chansons et d'effets audiovisuels, ce conte vous plonge dans la magie et la féerie de Noël. L'histoire

Au pays de Noël, tout est prêt pour la grande tournée. Les jouets sont emballés, le traîneau est chargé.

Le Père Noël n'a plus qu'à enfile son costume, un fabuleux costume qui le protège du froid, des flammes des cheminées et lui permet de rapetisser à sa guise. Mais voilà...

Ayda et Olga, deux lutins noëliens, ont eu la brillante idée de le passer à la machine à laver.

Le fabuleux costume a rétréci, perdu sa



couleur et tous ses pouvoirs. Sans lui le Père Noël ne pourra pas distribuer tous les cadeaux commandés.

Ayda et Olga sont bien décidés à réparer leur bêtise. Avec l'aide des petits et des grands enfants présents dans la salle, nos deux lutins devront faire preuve d'ingéniosité, de témérité et de virtuosité pour que le Père Noël puisse faire sa grande tournée.

Faites que la chance soit avec eux !

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 26 NOVEMBRE DE 10H À 18H

Salle des fêtes

Le marché de Noël se tiendra comme chaque année à la salle des fêtes, le dernier samedi du mois de novembre. Ainsi, le samedi 26 novembre, de 10 h à 18 h, de nombreux stands seront à la disposition des visiteurs afin de leur proposer des créations artisanales en tout genre (bijoux, objets décoratifs...), ainsi que des produits alimentaires.

Comme chaque année, plusieurs associations locales, ainsi que le collège Molière participent à ce marché.



LES MARCHÉS DE BEAUMONT

Nous vous rappelons que deux marchés hebdomadaires se tiennent à Beaumont de 7 h à 12 h : le jeudi matin, place du Parc et le samedi matin, place Bopfingen devant l'Hôtel de Ville.

Liste des commerçants ambulants :

- Produits de la Mer JAUNEAU Olivier (Vente sur place par Corinne)
- Fromager (Bichonneur de fromage) SALAIRE Serge
- Fruits et Légumes AOUINA Saïd SEYCHAL
- Boucher Pierre GAEC AU BON BŒUF
- Fruits et légumes BOUTAFENOUCHE Larbi

- Pains et viennoiseries SAS FOURNIL DE SEBASTIEN
- Crustacés Poissonnerie FAULCONNIER Jean-Marie
- Rôtisserie FAVIER Jocelyne
- Légumes Bio CHAMPRU Dominique
- Champignons, ail... DAMBRUN Daniel
- Fruits et Légumes FAUCHERY
- Boucherie CHANROUX
- Fromager FROMAGES DE JEAN



RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

Des oublis ou erreurs se sont glissés dans le répertoire des professionnels du guide pratique diffusé fin août. Nous prions les intéressés de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

- BAR, SNACK, TABAC

- Bar snack L'ESTANCIA
- Elisabeth MARETTE
- 59, avenue du Mont-Dore
- 04 73 26 74 78 - 06 07 38 71 61

- COIFFEURS

- FB SALON
- 20, rue du Grand Champ
- 04 73 26 64 99

- CARROSSERIE ET GARAGE AUTOMOBILE

- Garage CHANABAUD
- Franck TOURNAIRE
- 11, rue Denis Papin
- 04 73 26 79 48

- MAQUILLEUSE A DOMICILE

- Sandra BIGNER
- 1, impasse de l'ORTF
- 06 47 07 18 44
- bignersandra@gmail.com
- www.bignersandra.com

- PLAQUISTE

- Cloisons sèches, plafonds, doublage
- Isolation
- Aménagement de placards et cuisine
- Multi-services
- A.C PLACO AMENAGEMENT
- Cyrille ANDRE
- 12, rue Guynemer
- 06 50 67 42 20
- ac.placo.amenagement@gmail.com

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôle, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

PRÉPARER L'AVENIR

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

- Alain Dumeil
- Jean-Paul Cuzin
- Aline Faye
- Didier Caron
- Marie-Anne Meunier
- Damien Martin
- Josiane Bohatier
- André Jammot
- Josette Mignot
- Jean-Pierre Cogneras
- Jean-Marie Gory
- Josiane Marion
- Francis Gaumy
- Francis Chatellin
- Chantal Susanna
- Michel Preau
- Agustina Montjotin
- Stéphane Isnard
- Muriel Verdelle
- Nathalie Besse
- Alexandre Trinoli
- Delphine Menard
- Alix Hirlemann
- Géraldine Cournol
- François Nourisson

Lors de la récente réunion de Conseil Municipal du 19 octobre dernier, des délibérations importantes pour notre collectivité ont été présentées. En tout premier lieu, **l'adhésion de Beaumont à la nouvelle Communauté Urbaine** qui se substituera à Clermont Communauté au premier janvier prochain. Nous aurons l'occasion de revenir très en détail sur les évolutions qui découleront de cette décision. Deux délibérations importantes pour notre ville ont également été présentées. Tout d'abord **la rénovation de la salle des fêtes**. Après plus de quarante ans de bons et loyaux services au profit des associations, écoles et de manière plus générale de l'ensemble des Beaumontois, notre salle des fêtes devait subir une profonde remise en état pour lui permettre de retrouver son lustre et répondre aux besoins nouveaux apparus depuis sa mise en service. Les services municipaux, sous le pilotage des élus, ont élaboré un cahier des charges prenant en compte à la fois les besoins

des utilisateurs et les évolutions réglementaires et techniques applicables à ce type de bâtiment. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le réaménagement de la scène, un local dédié aux traiteurs, tous ces points ont été pris en compte, sans oublier bien entendu la mise en conformité de l'ensemble dans les domaines électriques, thermiques et acoustiques et bien entendu le traitement extérieur du bâtiment. Une phase de consultation, conforme aux règles des marchés publics a été ensuite engagée et a conduit, dans un premier temps, à sélectionner trois projets qui ont ensuite été examinés par la commission d'appel d'offres constituée d'élus et de professionnels selon un processus bien encadré et obligatoire dans une telle démarche. Le lauréat du concours est maintenant connu et son projet est visible en mairie. La phase active de préparation des travaux va maintenant être engagée pour permettre un lancement du chantier en juin prochain. Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce projet.

Deuxième dossier important, même si il est moins festif, le traitement du cimetière communal. Au fil du temps, le cimetière communal a vu ses espaces libres se raréfier au point de poser la question de disponibilité d'emplacements. Après les projets avortés et les errements successifs de ces dernières années, il devenait indispensable de se saisir de ce dossier. Ainsi, dans le cadre d'un programme pluri annuel, plusieurs actions vont être engagées : reprise de concessions abandonnées, création d'un ossuaire, aménagements des allées de circulation, autant d'améliorations devraient répondre aux attentes exprimées par nombre de Beaumontois. Pour mener à bien ce projet, l'équipe municipale a sollicité l'appui technique d'un consultant spécialiste de ce domaine. Loin d'être un aboutissement ces deux exemples d'actions marquent notre volonté de travailler à l'amélioration de notre ville dans tous ses aspects et **dans le respect des équilibres financiers** de notre collectivité sans alourdir la pression fiscale.

CONCEVOIR NOTRE FUTUR...

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Ce n'est pas l'affaire de tous pour la majorité communale de droite, une conception très peu démocratique, il est fort de le constater avec le projet « **salle des fêtes** » : Beaumontoises, Beaumontois venez voir une esquisse en mairie mais nul besoin de votre

avis, tout est « déjà » bouclé ! En sera-t-il de même sur le **Plan Local d'Urbanisme** y compris sur l'évolution de la **circulation** et le manque de **stationnement**, à cet instant rien en vue ? Ce qui doit être un véritable exercice de démocratie participative va-t-il être éludé ? Décidément des pratiques bien

décevantes ! Absence de transparence et d'information : population écartée et opposition municipale si peu ou pas concertée, pourtant, **il me paraît essentiel de penser ensemble pour un mieux vivre ensemble !**

psbeaumont63@gmail.com

CE QUE NOUS VOULONS

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idées pour Beaumont

- François Saint-André
- Hervé Mantelet
- Marie-Christine Leymarie
- Sébastien Mostefa
- Gaël Drillon

La projection du film « DE-MAIN » le 9 septembre dernier que nous avons organisé conjointement avec d'autres associations fut un réel succès populaire. **Il est ainsi particulièrement encourageant de voir que l'écologie et l'environnement durable sont des valeurs partagées par un très grand nombre de Beaumontois.** Le débat qui s'est déroulé dans le prolongement du film a rappelé que nous étions en tant que citoyens bien seuls face à la puissance des grands groupes agro-alimentaires et industriels. **La voracité de ces derniers guidés par la seule course aux profits a entraîné bon nombre de scandales sanitaires et écologiques.** Seule une prise de conscience collective et une « révolution verte » peut permettre de préserver notre planète sans la détériorer plus encore. Les solutions existent tant au niveau de la qualité alimentaire que des énergies renouvelables ; les voitures électriques seraient ainsi beaucoup plus développées si leurs arrivées ne venaient pas heurter la toute-puissance des groupes automobiles...

Partout dans le monde fourmillent des expériences de prise en compte d'une agriculture raisonnée ou de réductions des émissions de gaz à effet de serre. Une autre voie de consommation est ainsi possible en reprenant la main sur la course à la productivité permanente : produire plus, moins cher et toujours plus vite,... Tous ceux qui ont eu la chance de manger des tomates cet été cultivées dans les potagers beaumontois savent que cette saveur et ce plaisir culinaire devraient être partagés par tous, et notamment les enfants dès leur plus jeune âge. **L'écologie est indissociable d'une démarche de participation des citoyens parce qu'elle nous met en situation de faire nos choix pour notre avenir...** Tout le contraire des riches propriétaires et des politiques conservateurs qui pour préserver leurs intérêts préfèrent agir à l'abri des regards des citoyens jugés non-experts... Ce même refrain était déjà entonné il y a moins d'un siècle pour refuser alors le droit de vote aux femmes – jugées alors incapables d'avoir une pensée politique ! Il est temps que des citoyens et

des politiques se lèvent et affirment que dans notre pays, nos modes de vies amènent un gaspillage sans précédent et au final un désastre écologique : pollutions, gaspillage alimentaire, surconsommation de viande, de sucres, suremballage, etc. L'idée du référendum brandie ces dernières semaines par des politiciens qui n'ont que le populisme comme support électoral mérite un meilleur usage. Nous proposons donc l'appel au peuple suivant : **Souhaitez-vous connaître tous les rapports d'intérêts économiques entre vos élus et les forces économiques ?** Seule la transparence permettra de redonner au peuple confiance en ses élus, et favorisera un renouvellement des Hommes qui ont choisi jusque-là la politique comme métier. **Rendre la politique accessible à tous les citoyens, préserver notre planète et sa biodiversité : voilà ce que nous voulons !**

www.idees-beaumont.org

LA SÉCU, LES MUTUELLES ET LA VILLE

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

Faute de moyens financiers **36% des Français renoncent à se soigner.** Comment est-on arrivé en 2016 à une telle situation ? En 1945 est créée la Sécurité Sociale*, issue du programme du CNR, elle est gérée par un CA composé de 75% de salariés et de 25% d'employeurs. Son principe : **on paye selon ses moyens, on reçoit selon ses besoins**. Mais dès 48, les gouvernements

soucieux de contrôler leurs dépenses de santé et les organisations patronales, hostiles aux cotisations supplémentaires, s'attaquent à la Sécurité Sociale. En 1958, c'est l'opération "déficit", de fait une offensive économique. Puis viennent, plus politiques, les ordonnances de 1967, bien d'autres suivront. Le recours aux mutuelles et assurances privées pour pallier au désengagement de la Sécurité Sociale a aggravé les inégalités.

Soucieuses de la santé de leurs habitants, des communes ont mis en place des mutuelles de groupe réputées moins onéreuses. À Beaumont, ville OMS signataire de la déclaration d'Aix les Bains, l'étude est faite par le CCAS. Nous y participons, pour attester de l'importance des élus de proximité et pour veiller au niveau des tarifs et à la qualité des prestations. * film de Gilles Perret à voir le 28 janvier à Beaumont

l'agenda des associations

NOVEMBRE

MARDI 15 NOVEMBRE
CYCLE DESSIN ADULTES, à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h, www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

MERCREDI 23 NOVEMBRE
CONFERENCE par Jean-Paul Dupuy, historien de l'art et artiste. www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
RENCONTRE DE RUGBY RC Beaumont contre Combronde à 15 h au stade la Mourette.

SAMEDI 26 NOVEMBRE
STAGE DE LINOGRAPHURE avec Jacques Moiroud, de 10h à 17h, à l'atelier Formes et Couleurs. www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com



DIMANCHE 27 NOVEMBRE
BOURSE AUX JOUETS organisée par le Comité d'Animation à la salle des Fêtes. inscriptions les samedis 12 et 19 novembre, de 9h-12h, à la Maison Vialis.

DÉCEMBRE

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE
TELETHON organisé par l'association A Tout Cœur. Programme sur : <http://atoutcoeur-beaumont.fr>

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
CONCERT DU TELETHON de l'Ecole de Musique Chantecler à 20 h. Renseignements/inscription sur www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
CONCERT ensemble de Clarinettes de l'Ecole de Musique Chantecler à 20 h à la salle Anna Marly.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
"SCENE OUVERTE N°2" de l'Ecole de Musique Chantecler de 10 h 30 - 11 h 30.

SEMAINES DU 5 DÉCEMBRE 2016 AU 2 FÉVRIER 2017
CYCLE « ART PLASTIQUE ET COURT METRAGE » en partenariat avec Sauve qui Peut le Court Métrage. A la suite d'une projection privée à la Jetée les 7 et 8 décembre, un cycle de 6 séances en atelier est proposé aux horaires des cours enfants et adultes, en vue de la réalisation d'une exposition pendant le Festival du Court Métrage.

Public enfants et adultes, 35€. Renseignements/inscription sur www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

MARDI 6 DÉCEMBRE
CYCLE MODELE VIVANT à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Renseignements www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

MARDI 13 DÉCEMBRE
CYCLE DESSIN ADULTES, à l'atelier Formes et Couleurs de



18h30-21h, Renseignements www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
STAGE DE LINOGRAPHURE avec Jacques Moiroud, graveur, à l'atelier Formes et Couleurs. www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
RENCONTRE DE RUGBY RC Beaumont contre Riom es Montagne à 15 h au stade la Mourette.

JANVIER 2017

MARDI 10 JANVIER
CYCLE MODELE VIVANT à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Info : www.formesetcouleurs63.fr/ formesetcouleurs63@gmail.com

ELSAN
HÔPITAL PRIVÉ
LA CHÂTAIGNERAIE

Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant

59, Rue de la Châtaigneraie - 63110 BEAUMONT
www.lachataigneraie.groupe-elsan.com
Tél. 0 826 88 63 88 0,15€ TTC/MIN



Cabinet BISIO et ASSOCIES
S.A.S. de GEOMETRES-EXPERTS
AMENAGEMENT RURAL ET URBAIN

A. TALON
A. RECHOU
L. RAYNAL
V. VIGOUROUX

BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00
PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34
CHATEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54
e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr

AECP CONSEIL

Régie publicitaire officielle du Magazine
«Beaumont notre Ville».

Votre Contact : Philippe VIOLIER
Tél. : 06.98.75.52.00
E-mail : aecpconseil@orange.fr

+ Création Graphique & Prépresse

Arum Fleurs & Déco

4, avenue du Mont Dore 63110 BEAUMONT
Tél : 04 73 27 05 48

Commander par ☎ et payer par ☑
Livraison sur toute la France

L'ESTANCIA - BAR TABAC PRESSE
P.M.U. - RELAI COLIS - JEUX

VENTE SI NECTAIRE en direct de la laiterie
vous accueille tous les jours du mardi au vendredi de 6h à 21h
lundi matin de 6h à 11h
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h30

Agenda

NOVEMBRE

! JUSQU'AU SAMEDI 19 NOVEMBRE

Exposition les As de l'aviation en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Maison des Beaumontois. Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre. Informations au 04 73 15 15 90

! JEUDI 17 NOVEMBRE

Rencontre à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 18 h 00 Carnets de voyage + visuel Léah Toutou
Carnets de voyage : rencontre dessinée avec Léah Toutou

Léah Toutou fait ce qu'elle préfère dans la vie : dessiner, animer des ateliers et voyager. Elle parcourt l'Afrique de l'Ouest avec un gros sac et un petit carnet pour le projet "Caravane d'Images". Le reste du temps, elle fait des planches de bande dessinée à l'atelier Vermillon à Lyon (pour les éditions Jarjille), et des ateliers BD dans tous les coins. Elle a été reçue en Résidence artistique à Mur-Es-Allier sur 2015-2016 et revient à Clermont-Ferrand au Rendez-Vous du carnet de Voyage. Nous vous proposons de la rencontrer au cours d'une conférence dessinée, conférence pendant laquelle on pose des questions à l'auteur, qui y répond en paroles, en traits et en couleurs. L'occasion pour l'auteur de revenir sur son projet en le redessinant, de recréer l'émotion du voyage en l'inventant à nouveau. Peut-être repartirez-vous avec l'un de ses

dessins ! Une séance de dédicaces est également prévue à la suite de la rencontre.

TOUT PUBLIC

! DU JEUDI 17 AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Fête de l'Abeille et de l'Environnement.

! VENDREDI 18 NOVEMBRE

Concert Barrio Populo + Thomas Kahn au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 8€.

! VENDREDI 25 NOVEMBRE

Concert The Weeders + guest au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 6€.

! VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 NOVEMBRE

Collecte de la Banque Alimentaire.

! SAMEDI 26 NOVEMBRE

Marché de Noël à la salle des fêtes.

! LUNDI 28 NOVEMBRE

Conférence sur la maladie d'Alzheimer à 14 h 30 à la salle Anna Marly – Maison des Beaumontois. Entrée libre

! MERCREDI 30 NOVEMBRE

Repas de convivialité organisé par le CCAS. Il est rappelé aux personnes inscrites que le rendez-vous est fixé à partir de 12 h à la salle des fêtes.

DÉCEMBRE

! JEUDI 1ER DÉCEMBRE

Concert Guillaume Cantillon + Sébastien Polloni au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 8€.

! SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Spectacle humour « Marie-Chantal écrase le Mammouth »

à 20h30, Maison des Beaumontois - Salle Anna Marly. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

! MERCREDI 7 DÉCEMBRE

Lecture histoires italiennes, tout public dès 4 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 16 h 00

Le comité de jumelage Beaumont-Russi, en partenariat avec les bibliothécaires, vous propose une immersion dans la culture italienne. Autour du thème de Noël, venez découvrir une sélection d'albums et vous initier aux sonorités de la langue italienne.

! JEUDI 8 DÉCEMBRE

Concert Peter Kemel + Lenz Faraday + Brain Zéro au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 6€.

! SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Atelier d'écriture

pour les 8/13 ans : "Cher Noël" à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30.

Que l'on croit ou non au père Noël, tous les 25 décembre, il n'a pas un enfant à espérer avoir la hotte pleine de cadeaux ou du moins de rêves. Nous invitons les enfants à

formuler lors de cet atelier, leurs vœux au père Noël ou du moins à celui ou celle qui fait que chaque année la magie opère. Que leurs vœux soient réalistes ou démesurés, cette lettre est un souhait sans limite où tout est envisageable, juste pour le plaisir de rêver en grand !

Cet atelier vous est proposé par l'association ECRITS

Durée : 1h30.

Sur inscription 04 73 98 35 67

! MARDI 13 DÉCEMBRE

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la mairie à 20 h.

! JEUDI 15 DÉCEMBRE

Concert LigOne+ Takl£ + Ksiopai au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 6€.

! SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël offert par la municipalité aux enfants de Beaumont Le costume du Père Noël par la Cie LÉZ'ARTS VIVANTS, à 10 h
Entrée Libre et réservée aux enfants de Beaumont

Attention, les places sont limitées, alors n'hésitez pas à réserver à l'avance au 04.73.15.15.90

Ce spectacle étant prioritairement proposé aux enfants, il serait préférable qu'un seul adulte accompagne plusieurs enfants.

! DU SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2016 AU MARDI 3 JANVIER 2017

Vacances scolaires de Noël

Avis aux nouveaux Beaumontois

Il est à présent de coutume de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. C'est pourquoi les Beaumontois installés depuis début

2016 sont invités à se faire connaître en renseignant un formulaire de contact sur le site de la ville www.beaumont63.fr afin d'être conviés au pot de bienvenue

qui se tiendra fin janvier 2017. Il est également possible de se manifester auprès du service communication de la mairie au **04 73 15 33 42 et 04 73 15 33 43.**